

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte rendu du Conseil Communautaire du Mardi 6 juillet 2010 à Mouais

Finances

Le Conseil Communautaire a approuvé d'une part, la décision modificative n°1 du budget général relative à des ajustements mineurs en section de fonctionnement et à la prise en compte d'écritures d'ordre (opérations patrimoniales) en section d'investissement, d'autre part, la décision modification n°2 du budget annexe ordures ménagères relative à la prise en compte pour 1 000 € de régularisations de facturation sur les exercices antérieurs.

SPANC

Le Conseil Communautaire a autorisé, par anticipation, Monsieur le Président à signer le marché de prestations de services relatif aux contrôles des assainissements non collectifs.

Ordures ménagères

Les membres du Conseil Communautaire ont autorisé, par anticipation, Monsieur le Président à signer les marchés relatifs d'une part, au transfert et à la collecte des ordures ménagères, d'autre part, à la collecte et au tri des ordures ménagères.

Les membres du Conseil Communautaire ont également approuvé la mise en place d'un nouveau service destiné à mettre à disposition des usagers de manière temporaire, un bac ou des bacs supplémentaires. Les frais de mise à disposition sont facturés à 15 € + le prix de la levée.

Multi accueil / RAM

Le Conseil Communautaire a approuvé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'une structure multi accueil et relais assistantes maternelles sur la commune de Derval. Le cabinet VIGNAULT/FAURE a été retenu pour un coût d'honoraires de 71 400 € correspondant à 11.90 % du coût des travaux estimés à 600 000 € (hors VRD).